

GRAND ANNECY

UNE PÉTITION REMISE À LA PRÉFECTURE

Ils manifestent pour défendre le patois

Hier après-midi a eu lieu la remise de la pétition sur «la nécessité d'inscrire cette année l'option langue savoyarde/ franco-provençal pour le bac 2009». Cette action, lancée par une association de parents de la Vallée verte et l'Association des enseignants de savoyard franco-provençal aurait déjà recueilli, selon ses initiateurs, près de 1 200 signatures. Une nouvelle vague de 302 nouvelles signatures dont celle de Joël Baud-Grasset, conseiller général, président de la commission "culture et patrimoine" du département a été remise à la préfecture aujourd'hui. Les responsables du mouvement, avec à leur tête Marc Bron, profes-

seur de savoyard, ont été reçus par Jean-Yves Hazoumé, le directeur de cabinet du préfet.

Marc Bron explique qu'«une telle activité devrait retenir l'attention de l'Education nationale. Car, à l'inverse de certaines langues, comme le breton, il n'existe ni Capes de savoyard ni option pour le bac, alors que les langues régionales y sont dotées du coefficient 4.» La fédération a pourtant fait savoir en haut lieu à quel point cette prise de conscience comptait pour les quelques dizaines de milliers de personnes qui parlent ou comprennent cette langue vivante. François Bayrou avait reconnu l'intérêt de ces efforts, mais aucun

programme n'a été défini. «On a demandé la création d'un demi-poste de savoyard à la commission académique d'études régionales. Faute de réponse, c'est moi, un prof de maths, qui ai pris les choses en main.» Et de déplorer, tel Serge Bonnet en Lorraine, le grand nivellement des dialectes, «qui ne sont pourtant pas en concurrence avec le français».

Le "couerlé" se manifeste. Un épineux problème de traduction entraîne la consultation du dictionnaire: «Chaque fois que je découvre quelque chose en savoyard, je progresse en français.» Nous sommes tous des Savoyards sans le savoir...

Marc SICAMOIS



Les manifestants n'ont pas été découragés par le mauvais temps.